ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CHIEN « BERGER DE CRAU »

Les éleveurs ovins et les bergers salariés du sud-est de la France se mobilisent depuis quelques années pour sauvegarder un chien de berger méconnu, lié à un territoire, celui de la grande transhumance, appelé chien de Crau.

Le chien de Crau était autrefois très présent pour conduire les grands troupeaux de moutons lors de la transhumance estivale entre les plaines de basse Provence, Crau et Camargue, vers les Alpes. Le cheptel a fortement diminué en raison des modifications des pratiques pastorales et de son remplacement par d'autres races, comme le Beauceron ou le Border Collie.

De taille moyenne, le chien de Crau présente un physique robuste, une robe généralement noire et frisée, une physiologie endurante, un mental de travailleur, le tout façonné par des générations de bergers. Ces derniers lui prêtent un caractère très affirmé, beaucoup d'autonomie et un fort attachement à son troupeau

Qui sommes-nous ?

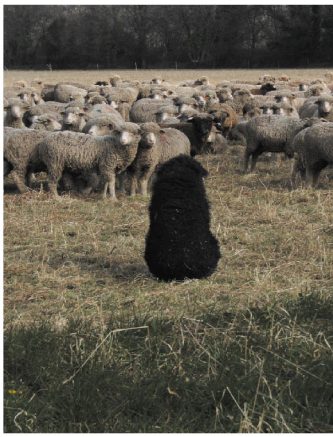

Créée en novembre 2010, avec l'aide de la Maison de la transhumance et de la Société Centrale Canine, l'Association de Sauvegarde du chien « Berger de Crau » a pour principaux objectifs de regrouper les propriétaires des chiens, d'établir un standard de la race en tant que chien de travail, la sauvegarder, la promouvoir, ainsi que de mettre en œuvre un inventaire du cheptel existant.

La principale préoccupation est de maintenir le chien de Crau comme un chien de conduite, correspondant aux besoins des éleveurs et bergers salariés, avec des critères de travail clairement identifiés dans le standard de race.

Pour cela, l'association propose chaque année d'inventorier et de poser une puce électronique aux chiens durant la foire de la Saint-Valentin, qui se tient le 2ème mercredi du mois de février, à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône).

Pour la pérennité de la race, il est nécessaire que les chiens soient connus.

Pour cela, les propriétaires sont également invités à déclarer auprès de l'association :

- les saillies : dates ; mère, père avec leurs numéros de puces,
- l'ensemble des naissances intervenues : dates ; mère, père avec leurs numéros de puces ; nombre de chiots, sexes.

Pour faciliter l'inventaire et la diffusion des informations, il est nécessaire que chaque personne déclare à l'association dans quel élevage les chiots ont été placés.

Association de Sauvegarde du Chien Berger de Crau

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CHIEN « BERGER DE CRAU »
Les Glycines - Avenue de Céret - 13310 Saint-Martin-de-Crau
Mail : chiendecrau@gmail.com

Crédit photo : Maison de la transhumance

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

SAINT-MARTIN-DE-CRAU PROVENCE

MAISON DE LA TRANSHUMANCE